



ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION

Évolution du PLUI Marseille-Provence –
Prise en compte du jugement n°2007514



La présente annexe a pour objet de présenter les évolutions apportées Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Marseille-Provence suite au jugement n°2007514 en date du 9 juin 2022.

1 Rapport de Présentation

Le tome H Évolutions du PLUi est complété avec le rapport de présentation de la prise en compte des évolutions du PLUi suite au jugement n°2007514 qui explique les choix effectués ainsi que les modifications actées dans la délibération.

2 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

PIECES	SECTEUR	EVOLUTION
J0. Liste	Général	mise à jour de la liste des OAP suite à des suppressions et ajustements (cf. Pièce J0)
J.5 OAP Ceyreste	OAP CEY-01 Valtendre	suppression de l'OAP
J.8 OAP Gémenos	OAP GEM-01 Le Coupier	suppression de l'OAP
J13. OAP Marseille	OAP MRS-016 St Antoine/La Bricarde/La Castellane	ajustement schéma OAP suite évolution d'une partie du zonage UP2b en Ns

3 Règlement - Pièces écrites

3.1 Tome L. Règlement

Réécriture de la zone N en excluant les piscines des annexes en zone Nh des communes littorales.

4 Règlement – Pièces graphiques

CEYRESTE		
Zonage	Planche E-20	Réduction de la zone UQP (secteur du camping)
	Planche E-24	Classement en AU1 (Valtendre)
OAP	Planche complémentaire 11	Suppression mention OAP CEY-01 Valtendre
	Planche E-20	Passage en prescriptions renforcées
GÉMENOS		
OAP	Planche E-04	Suppression mention OAP GEM-01 Le Coupier
	Planche Complémentaire 10	
MARIGNANE		
Zonage	Planche O-08	suppression d'une zone Nt au profit Ns (Notre Dame)
ROQUEFORT-LA-BEDOULE		
Zonage	Planche E-13	Evolution du zonage UEa1 en Ns (La Plaine du Caire)
SAUSSET LES PINS		
Zonage	Planche O-32	Réduction zone UCt2 au profit AU1 (L'Esperon)
Risque Incendie de forêt		Passage en prescriptions renforcées

SEPTEMES-LES-VALLONS		
Zonage	Planche C-04	Réduction zone UP1 au profit d'une zone Ns (La Gavotte)
	Planche C-02	Réduction zone UP2b au profit d'une zone Nh (Les Caillols)
	Planche C-01	Réduction zone UQP et UP2b au profit d'une zone AU3 (Le Grand Pavois et La Stèle)
Risque Incendie de forêt		Passage en prescriptions renforcées
MARSEILLE		
9ème arrondissement		
Espaces Naturels Remarquables	Planches complémentaires 06 et 08	Extension espace naturel remarquable (Luminy et Morgiou)
10ème arrondissement		
Zonage	Planche C-54	Evolution du classement UEa1 en Nh (St Tronc)
15ème arrondissement		
Zonage	Planche C - 06 et 08	Evolution du classement UP2b en Ns